

Cyclamaine



Périodique d'information de l'association Cyclamaine.
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans
Tél : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27
cyclamaine@aol.com

N°21

Prix : 1 Euro
Novembre 2002

Infos

Sommaire

Ce 21^{ème} numéro de CYCLAMAINE INFOS est un peu particulier.

Vous y trouverez les éléments qui ont conduit le conseil d'administration de CYCLAMAINE à vous proposer de mettre fin, une fin que nous espérons temporaire, à notre travail avec la ville du Mans et avec la communauté urbaine du Mans.

Page 1

- CYCLAMAINE change de braquet
- Dans l'attente d'une vraie démocratie « participative » ou « de proximité »
- Et maintenant ?

Page 2

- Un historique des engagements de Monsieur le Maire
- Les récents oublis

Page 3

- Quelques informations sur la vie de l'association

- Réunion de quartier aux Maillets le 21 novembre

Page 4

- Vos réactions. Vos expériences quotidiennes de cyclistes manceaux.



Vous trouverez dans le journal
2 tracts à diffuser autour de vous à
des personnes qui ne nous connaissent
pas et qui pourraient s'intéresser à
notre action.

1 - CYCLAMAINE change de braquet.

Dans le numéro de mai 2002 de CYCLAMAINE Infos, j'écrivais ces phrases sur la démocratie participative : « Nous sommes convaincus que c'est par ce travail, dans ces différentes commissions, que nous faisons entendre notre voix ».

Nous voulions être volontaires. Aujourd'hui CYCLAMAINE décide de partir, de quitter ces commissions car la sécurité des cyclistes urbains se dégrade au Mans sans réelle volonté de la part des autorités de corriger ce laisser aller.

Vous avez donc reçu une lettre pétition début septembre.

Le conseil d'administration de CYCLAMAINE vous invitait à nous la retourner signée pour montrer votre engagement à nos côtés.

Quatre-vingt personnes nous ont apporté leur soutien. Nous les remercions. Nous allons transmettre ces lettres aux élus manceaux et communautaires.

Quelques personnes, lors de la journée sans voiture, ont regretté ce choix car elles pensent que ces commissions sont un des rares endroits où peuvent encore s'exprimer les cyclistes manceaux. Mais, face à une absence criante de résultats, de moyens, nous ne pouvons pas continuer.

CYCLAMAINE quittera donc les commissions Tramway, Développement ainsi que le comité de pilotage vélo. Nous le faisons avec regret. Mais nous ne voulons pas être une caution « environnementale » ou « de proximité ».

Nous voulions des résultats. Nous n'en avons pas. Nous partons.

2- Dans l'attente d'une vraie démocratie

« participative » ou « de proximité ».

Depuis cette décision du conseil d'administration de CYCLAMAINE, certains élus nous disent que notre action tombe à plat puisque qu'en ce moment se préparent de nombreuses avancées en terme de politique cyclable, de sécurité de circulation Enfin ! Mais alors pourquoi ce silence ? Ce que nous affirmons aussi par cette réaction, c'est ce manque de communication entre les élus et nous, citoyens du pays manceau. Pourquoi participer à ces commissions si tout se passe et se décide ailleurs ? A quoi servons-nous ? Pourquoi parler aujourd'hui de proximité si celle-ci n'a qu'un rôle factice ?

Avant d'être à nouveau un élément de cette démocratie participative, nous attendons aujourd'hui de ces autorités municipale et communautaire une explication sur les processus de décision. Nous attendons des résultats et non plus bavardages ou leurres.

3 - Et maintenant ?

Cette démocratie, il va donc falloir aujourd'hui la vivre, l'exprimer autrement.

La seule question que nous devons nous poser est : comment devons nous agir pour obtenir de la CUM une véritable politique cyclable ?

Cela passe par un engagement, une présence de tous les adhérents.

Une présence à des réunions municipales ou associatives, à des manifestations auxquelles nous pourrions vous appeler, par des courriers aux élus leur rappelant leurs promesses, leurs engagements, par des interventions dans les journaux, en réaction à des décisions municipales contraires aux intérêts des cyclistes.

Nous vous invitons donc à vous manifester le plus souvent possible.

Avec CYCLAMAINE, une nouvelle étape pour Le Mans. Thierry Kervestin

Les engagements de Monsieur le Maire.

Février 2001. De nombreuses promesses. Qui n'engagent que ceux qui les écoutent, selon la formule consacrée.

Mars 2001. Les élections passées. Le Mans et la communauté urbaine du Mans affichaient leur volonté de développer les infrastructures cyclables. Mme NIEDERKORN, vice présidente CUM aux transports, n'était-elle pas également en charge du suivi du PDU et de la politique cyclable ? Selon la fonction présentée sur les cartes de visite et dans l'organigramme de la CUM.

CYCLAMAINE avait alors choisi de faire confiance aux nouvelles équipes municipale et communautaire.

Dès juin 2001, les nouvelles équipes en place, nous avons rencontré Mme NIEDERKORN. Nous avons demandé que soit nommé un Monsieur Vélo. Il aurait en charge, au sein des services techniques de la CUM, l'animation et la coordination de cette politique cyclable, le suivi des engagements envers les manœuvres, le suivi de la loi.

Nous avons demandé des objectifs, un échéancier, un budget pour cette politique cyclable.

Nous avons demandé une redéfinition du schéma directeur vélo tenant compte du projet tramway et d'un nouveau schéma de circulation automobile qui devait en découler.

Nous avons obtenu sur tous ces points un accord.

En septembre 2001, nous avons rencontré M. BOULARD, qui confirmait les engagements pris.

Quel bilan aujourd'hui, plus d'un an plus tard ?

Le schéma directeur vélo est effectivement réexaminé au sein du comité de pilotage vélo. Mais quoi d'autre ? Quelles réalisations concrètes qui permettent aux cyclistes de se sentir plus en sécurité quand ils circulent au Mans ? Quatre kilomètres, le plus souvent en périphérie. C'est peu.

Alors qu'à Paris, la nouvelle équipe municipale n'hésite pas à prendre des décisions allant à l'encontre des lobbys pro automobiles.

Au Mans, aucun geste fort affirmant la volonté de cette politique. Le seul geste est le retour en arrière de la municipalité sur le tourne à gauche de la rue Couthardy dès qu'un lobby de commerçants s'y oppose.

Le Monsieur Vélo a bien été nommé. Mais sans moyen. Sans, semble-t-il, lui retirer aucune de ses charges précédentes.

Par ailleurs, qu'est devenue la commission de suivi du PDU qui est pourtant demandée par la loi ?

C'est pourquoi, devant cette inertie, ce manque de volonté des élus pour construire cette nouvelle étape pour Le Mans, cette absence de résultats, le conseil d'administration de CYCLAMAINE a décidé de se retirer des différentes commissions auxquelles l'association participait.

Thierry Kervestin

Ça ne roule pas au Comité de Pilotage Vélo

Après plus d'un an d'existence, le Comité de Pilotage Vélo (CPV) issus des dernières élections municipales présente un bien maigre bilan. Les projets en cours d'étude sont nombreux mais aucun n'a réellement abouti. Le Schéma Directeur Vélo se construit très lentement, quelques budgets sont annoncés mais les réalisations restent ponctuelles et rien de tangible ne se profile à l'horizon.. Depuis Mars 2001, la CUM n'a réussi à mener aucun projet d'envergure permettant de concrétiser le développement du réseau cyclable sur son territoire. On en veut pour preuve qu'aucune inauguration officielle n'est venue marquer la dernière journée européenne du vélo (juin 2002). Seuls les projets prévus de longue date (piste cyclable de Vauguyon au Lycée Sud, bandes sur les contre-allées de la Zone Industrielle Sud), ou les "opportunités" liées à certains travaux de voirie (Tunnel Wilbur Wright et Rue Voltaire ... pour la fin de l'année 2002 !) permettent de voir apparaître quelques nouveaux tronçons cyclables.

Pourtant, pendant la même période, la Ville de Paris a réussi à imposer de nombreux couloirs bus et vélo sur les grands boulevards et à démontrer ainsi sa réelle volonté politique de développer le cyclisme urbain.

La CUM ne manque pourtant pas de savoir-faire dans la conduite de projets d'envergure puisque le programme de réalisation du Tramway, par exemple est connu depuis longtemps à travers le tracé de deux premières lignes du réseau, le budget global, l'échéancier de réalisation et surtout une vaste campagne d'information du public sur le projet. Concernant le vélo, et après de nombreux efforts de Cyclamaïne au sein du Comité de Pilotage Vélo, il est aujourd'hui toujours impossible de connaître les caractéristiques principales du futur réseau cyclable de la CUM: itinéraires, coûts, calendrier.

Nous restons cependant convaincus que l'aménagement rapide d'un réseau cyclable complet, continu et coordonné avec les sites réservés aux transports collectifs, représente une réelle solution aux problèmes de circulation et de pollution de la CUM. Nous comptons donc sur la responsabilisation du CPV concernant le rôle qu'il a à jouer dans la définition et dans la promotion d'un projet intégral de réseau cyclable pour la Communauté Urbaine du Mans.

Philippe Teutsch

Ça déraile... Ça déraile... Ça déraile... Ça déraile... Ça

Absence de CYCLAMAINE au 24 heures du livre.

Nous n'étions pas présents cette année aux 24 heures du livre.

Devant la participation financière demandée par l'association des 24 heures du livre, nous avons décidé de ne pas organiser l'atelier dessin.

C'est avec regret, encore une fois, que nous nous sommes retirés. Mais notre association faisait déjà chaque année un effort financier pour acheter les prix remis à l'issue de la manifestation pour ne pas supporter également le coût de location du stand pour une animation que nous pensions être au bénéfice des deux : CYCLAMAINE et les 24 heures du livre.

La ballade « France Télécom »

Dans le cadre de la journée « faites du sport » organisée par la Ville.

Au départ de cette promenade ensoleillée un beau peloton d'environ 120 cyclistes de tous les âges, le « partenaire » avait bien fait les choses pour attirer les participants ; un cadeau remis dès l'inscription, une location possible de vélos (porte bébé compris). La sécurité était assurée par une escorte de motocyclistes, ainsi que la présence de secouristes et d'une voiture « balai ».

Un parcours long de 19 km avec la rue Prémartine à escalader dès le départ (à signaler peu ont mis pied à terre) ensuite direction Sargé, Coulaines et retour sur Le Mans par les quais, direction le parc Théodore Monod pour un ravitaillement. Après cette pause continuation de la ballade vers le port et retour vers les Jacobins par la rue Gambetta.

En conclusion cette sortie m'inspire plusieurs réflexions :

Beaucoup de participants avaient loué des vélos, donc des pratiquants « éphémères ». La majeure partie me paraissait plutôt venue dire au revoir à leur monture pour les longs mois d'hiver. Peu étaient intéressés par notre association et sa « lutte » pour le développement d'un réseau cohérent de pistes et bandes cyclables. Une partie n'utilise pas ce mode de transport jugé trop dangereux lié au manque d'itinéraires sécurisés et continus sur l'agglomération. Toujours la même chanson.

Thierry TOUCHE.

Journée Européenne du Vélo En ville Sans Ma voiture

Cette année, nous avons obtenu que la Communauté urbaine prenne en main l'organisation des deux manifestations (c'était déjà le cas pour la 2^{ème})

La préparation a été longue et fidèlement suivie par clubs de cyclotouristes et associations. Le résultat de la JEV a été un vrai fiasco et nous sommes toujours en attente d'une réunion Bilan pour espérer faire mieux l'an prochain.



Quant à la journée du 22 septembre, elle ne devait bénéficier que du seul périmètre du vieux Mans (un comble, cette zone est déjà, naturellement d'un accès limité pour les voitures); nous avons appris 3 jours avant qu'une liaison sécurisée avec Coulaines serait possible ! Un peu tard pour réagir et inciter les cyclistes à en profiter !

Tout ceci contribue à donner l'impression aux bénévoles qui participent aux réunions préparatoires que tout se décide en dehors de celles-ci.

Là aussi la question se pose de notre participation....

**Nous attendons tous les adhérents du
quartier à la**

Réunion de quartier

Jeudi 21 novembre 2002 à 20h30

Salle Verdigné, rue d'Isaac

et nous vous incitons aussi à prévenir les autres usagers qui pourraient être intéressés par les différentes améliorations à apporter, tant pour les cyclistes que pour les pratiquants des modes de déplacement doux.

Il pourrait être évoqué les sorties d'école, les cheminements piétons et cyclistes évitant les grandes artères... et vous avez sûrement d'autres pistes de travail.

Venez nombreux et faites venir voisins, amis, connaissances pour que la démocratie participative devienne autre chose qu'un argument électoral.

Quelques extraits de ce que vous avez écrit avec la lettre pétition.

« La route de Sablé, entre le Petit St-Georges et la Croix Georgette vient d'être réaménagé ... comme si le vélo n'existait plus. Des chicanes pour stationnement ont été réalisées et des rétrécissements de chaussée aux endroits dangereux (virages, haut de côte) qui sont autant de pièges pour les cyclistes qui auraient souhaité voir à l'occasion de ces travaux l'aménagement de couloirs de circulation pour 2 roues. Ces pièges s'ajoutent à ceux déjà existants par les rétrécissements de chaussée genre « plantation de quilles », terre-plein centraux, étranglements, qu'un certain nombre d'automobilistes s'engagent à franchir malgré la présence de cyclistes, au mépris du code de la route sur les distances de dépassement. Les cyclistes doivent-ils accepter d'être les kamikases de la circulation ? »

« Il y a trop de voitures en ville : la plupart ne sont occupées que par une personne, certains la prennent pour faire 200 mètres (moins parfois). On s'énerve parce que ça n'avance pas, on devient agressif (envers les autres automobilistes, les piétons qui traversent, les vélos qui doublent), on roule trop vite pour rattraper le temps perdu ... Je suis persuadée que les difficultés de circulation engendrent des conduites à risques chez les automobilistes et des craintes justifiées chez les cyclistes potentiels, particulièrement ceux qui ont des enfants.

Aussi, il me semble de votre devoir d'éduquer vos administrés ... Pourquoi ne pas verbaliser systématiquement les véhicules stationnés sur les pistes et les automobilistes qui nous coupent la route, ..., qui nous serrent contre les trottoirs, ne respectent pas les règles de priorité, nous interpellent ou sifflent de façon grossière, machiste et primaire ? »

« Certains officiers de police du commissariat central n'hésitent pas, après une course poursuite et une interpellation 'à la rambo' (prenant le risque de me faire tomber), à me verbaliser pour le « non respect de l'arrêt absolu à un feu rouge fixe. En effet, j'avais anticipé d'une seconde le passage des feux au vert... Il faut remarquer que les automobilistes qui passent aux feux du pont des Tabacs venant de ville vers Allonnes vers la gare nord sont beaucoup moins surveillés : en effet en 10 ans de passage tous les matins vers 07h30 je n'y ai jamais vu de surveillance policière et pourtant c'est par dizaines que des véhicules lancées à plus de 80 Km/h brûlent les feux tous les matins. Alors un peu de rancœur, beaucoup de déception de constater qu'il y a deux poids deux mesures dans l'attitude des pouvoirs publics envers ceux qui cherchent à être « bons citoyens » dans leur attitude quotidienne. »

« Je crois développer un certain sens civique en utilisant le vélo pour mes déplacements urbains. Le problème est que, parce que je suis manceau, ce choix (que j'assume), me fait risquer ma vie : un comble ! D'autres villes font beaucoup mieux en matière de promotion cycliste, de découragement de l'usage de la bagnole (qui peut être et est une machine à tuer, et, singulièrement à tuer les jeunes : le mythe du Minotaure est

bien réel), et aussi de répression des manquements au code de la route. Nous attendons, avec nos amis de CYCLAMAINE, du concret. »

« Vous qui deviez être un maire « à pied », avez-vous déjà tenté d'accéder à pied depuis le centre ville à notre gare SNCF ? La condition du piéton au Mans est une HONTE ! »

« Avis d'une nantaise récemment installée au Mans : « on dirait, ici, que tout est fait pour la voiture ... et on traque les cyclos en toute impunité ! »

Cyclamaine infos

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole 72000 LE MANS ☎ : 02.43.72.30.27

Directeur de publication : Thierry Kervestin.

Imprimé par nos soins

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le courrier électronique: cyclamaine@aol.com

Nous avons aussi un site Web :

<http://www.lemans.fubicy.org>

Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom : Prénom :

Né le profession.....

Adresse.....

.....

Adresse mél

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2002 : **6**

Euros

Notre association adhère à



La Fubicy
7 rue Sédillot
67000 Strasbourg
☎ : 03 88 75 71 90
www.fubicy.org